

VIVRE A LABEAUME

Association pour le développement harmonieux de Labeaume et la protection de son site (Association loi de 1901)

Association agréée dans le domaine de la protection de la nature, de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie
par les arrêtés préfectoraux n° 95-827 du 21.08.1995
Association locale d'usagers agréée au titre de la loi SRU par arrêté préfectoral n° 2002-184-7 du 30.07.2002

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU JEUDI 12 AOÛT 2010

A 18 heures, dans la salle communale "Le Récatadou", la séance est ouverte.

Un quorum de 54 adhérents présents et de 29 adhérents représentés sur 115 adhérents à jour de leur cotisation ayant été constaté, l'assemblée peut délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 - Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 13 août 2009.
- 2 - Rapport d'activités 2009/2010 : présentation et débat, quitus au C.A et au président
- 3 - Comptes 2009/2010 : présentation des comptes, quitus au Trésorier.
- 4 - Projets d'activités 2010/2011
- 5 - Budget 2010/2011 : présentation et vote.
- 6 - Conseil d'administration : renouvellement d'un administrateur élu en 2007 (Nicole LAUDAT).
- 7- Divers

Claude GUARY accueille et remercie de leur présence les représentants de la municipalité (Gérard MARRON, maire et Jean Claude FIALON, premier adjoint).

Daniel ROCHETTE est désigné comme président de séance ; il précise que seuls les adhérents à jour de leur cotisation pourront prendre la parole au cours des discussions sur des questions appelant un vote.

Josette JANDARD est désignée comme secrétaire de séance. Virginie SUMPFF et Olivier SOULAS sont désignés comme scrutateurs des votes.

La présentation de diapositives qui a servi de support à l'animation de la séance sera mise en ligne avec une copie du présent compte rendu sur notre site Internet.

Point 1 : Approbation du compte rendu de la précédente assemblée générale

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 12 août 2009, mis en ligne et adressé aux adhérents le 12 octobre 2009, et mis ce jour à la disposition des présents à l'entrée dans la salle n'ayant fait l'objet d'aucune observation, est adopté à l'unanimité.

Point 2 : Présentation des nouveaux adhérents

Sept nouveaux adhérents se présentent et sont applaudis : Mr et Mme BRUN, Mr et Mme LEENAERTS Philippe, Mr et Mme LEENAERTS Xavier qui ont adhéré ce jour, ainsi que Melle COTRET qui indique son intention d'adhérer. Avec ces adhérents récents le nombre d'adhérents s'élève à 122. Une douzaine d'adhérents n'ont pu participer à l'AG de ce jour et viendront grossir ce chiffre.

Point 3 : Rapport d'activités 2009/2010

Le rapport d'activités est présenté par Claude GUARY, relayé par Olivier SOULAS concernant les actions « rivière », et par Daniel ROCHETTE pour les problèmes sanitaires et la station d'épuration.

Tendances générales

Une année marquée par l'ouverture de nouveaux chantiers (STEP, rivière,...)

Peu de concertation avec la Commune sur ces sujets jusqu'en avril dernier...

Positionnement de l'association : ouverture vers d'autres associations (CAUE, FRAPNA), et reconnaissance par d'autres structures ou associations (SRBD)

Poursuite de la consolidation de l'association : une belle augmentation du nombre d'adhérents, un peu plus de résidents permanents (38%), un peu plus de votants, un peu plus de jeunes.

Contexte : Moins de pression urbaine mais toujours les suites des deux dernières années d'autorisation à tout va de la précédente municipalité : les chemins par exemple. Plus de pression touristique sur la rivière et le village. Forte augmentation de la circulation.

3.1 Information: Site Internet et Bulletin

Après trois ans de fonctionnement, notre site Internet est maintenant tout a fait opérationnel.

Son contenu s'est enrichi cette année de nombreuses rubriques.

Vous êtes nombreux à le consulter (49.000 visiteurs depuis l'ouverture en mai 2007, 13.331 depuis juin 2009), mais il y a encore trop peu d'interventions sur le forum. Nous avons besoin des avis et de la participation de nos adhérents et de nos visiteurs. Plus que jamais, allez sur « www.vivre-a-labeaume.org » !!

Merci à Suzanne Allard pour la quantité et la qualité du travail effectué sur le site.

Cette année nous avons publié deux bulletins, orientés sur des articles de fond, dont le n° 26, de 12 pages, étant consacré aux seuls problèmes d'eau et d'assainissement et nous a servi d'introduction à la relance des discussions sur la STEP..

Le n° 27, plus divers, distribué également à 400 exemplaires a été bien accueilli. Nous en publierons un troisième avant Noël.

Comme d'habitude, et malgré une légère augmentation du nombre d'intervenants nous manquons de rédacteurs: nous attendons toutes propositions sur tous sujets .

Nous souhaitons mieux comprendre les attentes des adhérents et des lecteurs sur la forme aussi bien que le contenu des bulletins...et nous publierons dans le bulletin de l'automne un sondage. Merci par avance de vos réponses commentées...

3.2 – Les chemins communaux

Nous continuons à être en total désaccord avec l'évolution de la gestion de ces problèmes par la Commune, sur deux types de problèmes différents.

1) VC 1 et VC 3 : Récatadou et Bois Saint martin

Ces deux chemins ont fait l'objet depuis plus de deux ans de projets de travaux sur domaine public non déclarés et non autorisés, à l'initiative de propriétaires riverains en vue de la modification de leur tracé, semble-t-il avec l'accord de la précédente municipalité. Ces modifications se sont faites sans délibération préalable du conseil municipal, sans consultation de la population, sans plan de financement et sans enquête publique préalable, ce qui est tout à fait contraire à la réglementation. Après de nombreuses interventions dans ce sens, une enquête publique vient enfin de se dérouler (du 15 juillet au 4 août), mais la population a été mise devant le fait accompli et la participation à l'enquête publique a été faible. Notre association à titre collectif, ainsi que plusieurs personnes à titre individuel, ont cependant dénoncé le caractère illégal de ces démarches ainsi que le fait qu'un patrimoine public était modifié au seul profit de personnes privées. Nous sommes dans l'attente de l'avis du commissaire enquêteur et donnerons s'il le faut à cette affaire les suites nécessaires devant le tribunal administratif.

Nous devons faire le maximum pour que ces dérives ne prennent pas valeur d'exemples, car de nombreux chemins pourraient à terme disparaître, au moment même où la circulation automobile augmente et où des axes de circulation douce sont mis à l'étude par l'intercommunalité.

2) VC9 et VC 26 : Le Puech et Champlautier

Ces deux chemins qui desservent une même importante propriété à partir de deux directions différentes font l'objet d'une tentative de privatisation au profit de cette propriété (travaux de modification de tracé à partir du CV 26, clôtures électrifiées posées en travers du chemin, pancartes « propriété privée » portant à confusion, etc...

Nous avons attiré à plusieurs reprises l'attention de la commune sur ces irrégularités, y compris avec production de constat d'huissier. En effet, la police de la circulation sur le domaine public communal relève de la seule municipalité. Le problème se complique du fait de l'existence durant des dizaines d'années, et jusqu'à une période récente, d'un droit de passage entre ces deux chemins, dont nous ne connaissons pas exactement le statut. Nous allons essayer de faire le point sur ce sujet et nous ressaisirons la commune et éventuellement le tribunal administratif.

3-3 - Assainissement et STEP

Il s'est agi pour nous cette année du principal chantier :

Réunion SPANC (service public de l'assainissement non collectif) du 27 octobre, réunion SEBA du 5 janvier...SPANC : situation difficile : lenteur du développement, absence de motivations du SEBA, inadaptation du schéma général d'assainissement (carte d'aptitude des sols...), pas d'explication et de justification des tarifs...

Pour VAL, le SPANC est une chance dans un cadre karstique comme celui de Labeaume. Même si sa mise en place et sa gestion semblent parfois douteuses, nous pensons qu'il faut le soutenir, l'améliorer, expliquer son contenu, développer les

méthodes innovantes (roselières, phytoépuration, micro solutions groupées...), rechercher et valoriser les solutions économes, en profiter pour développer les solutions de stockage des eaux pluviales, etc...

Station d'Épuration du Village (STEP)

Rappel des faits (renvoi à l'article du N° 27 et à l'article CR réunion avec le maire du 25 avril). Nombreuses réunions SEBA, Commune, SRBD, FRAPNA..

Ancienneté et limites de la STEP (1976/1996).

Problème foncier, problème quantitatif, problèmes techniques (épuration et drainage), problème qualitatif... (pollutions, odeurs etc...)

Position du SEBA : tout va bien...pas d'investissement nouveau avant amortissement complet investissements passés (40 K Euros/2018)

Position de la commune : délégation au SEBA, je ne peux rien faire... (mais possible lassitude sur appartenance SEBA assainissement).

Position du SRBD : un enrochement de 150 m pour protéger la berge sous le Sablas et les drains actuels

Position de VAL : La station est de toute façon dépassée. Sa capacité nécessaire à court terme, suivant les hypothèses de prise en charge de St Alban Auriolles va de 800 à 1000 éqH au lieu des 250 actuels.

Il est urgent de mettre à l'étude rapidement un équipement nouveau, peut être en association avec St Alban Auriolles. L'horizon de réalisation devrait être de 4/5 ans maximum, et non de 10 ans comme l'estime la commune. L'objectif de coût: devrait être de 500 à 600 K Euros (subventionné à 50%)

Nous préconisons également une vraie gestion des problèmes de fréquentation notamment l'été, par une réglementation rigoureuse mais problème d'image et contradictions entre les différentes normes, les différents intervenants et les différents lieux d'analyse...Nous déplorons l'attentisme de la mairie malgré plusieurs annonces d'arrêté d'interdiction de baignade en aval de la station .

Il est important de ne pas laisser le problème s'enliser dans ces contradictions. D'où notre prise de position par des tracts d'information aux baigneurs potentiels...

Quelle stratégie de poursuite de l'action : nouveaux tracts, banderole....???Cela dépendra bien sur des discussions entre commune, SEBA, SAUR et administration tant les positions semblent confuses et contradictoires...

3.4 - Rivière :

Poursuite de la collaboration avec Syndicat Beaume Drobie : comité de pilotage du dossier de contrat de bassin (2 réunions)

Ssévérété des premiers constats (PPRI, zones inondables, urbanisation, paysage, problèmes quantitatifs et qualitatifs)

- une première avancée : suppression de la référence d'une plage « aménagée » au Petit moulin, en accord avec le maire !

- en attente des suites

Descente nettoyage du 5 juin

- Rappel principaux chiffres et faits de l'évènement par Olivier SOULAS . Annonce d'une action identique en juin 2011, limitée à 60 personnes.

3.5 – Circulation et stationnement

Rappel des faits : mise en place à l'essai au début de cet été par la mairie d'un nouveau dispositif, présenté début juin par la mairie :

- conserver le même nombre global de parkings

- supprimer les stationnements sur et sous le Sablas et sur la place du Jumelage (devant l'épicerie)

- étendre en amont les parkings le long de la rivière (important investissement foncier)

- augmenter l'accessibilité des Labeaumoises (badges)

Le constat à ce jour est mitigé : certaines améliorations sont sensibles, le rendement financier des parkings devrait s'améliorer (doublement prévu au budget 2010), et l'arrivée sur le village est mieux maîtrisée (diminution du stationnement des campings cars)... MAIS la place du Sablas n'a aucun moment été « piétonnisée », le nombre total des parkings a en fait sensiblement augmenté puisque le parking sous le Sablas n'a pas disparu, comme prévu.

L'attribution de badges aux habitants se fait dans des conditions curieuses (critères à la tête du client) et a donné lieu à des positions inadmissibles... Des badges sont attribués aux boulistes (mais pas à tous) ou à des élus de communes voisines...Nous attendons de la commune la réunion d'échanges promise sur ces sujets à l'issue de la saison.

Merci à ceux qui ont rencontré des problèmes de nous les signaler, si possible par écrit.

3.6 - Le séminaire développement durable

On en parle depuis longtemps, il arrive... le 18 septembre à Joyeuse, à l'occasion des journées du patrimoine.

Les objectifs du CA sont d'enrichir le travail et l'image de l'association par une présence élargie géographiquement, notamment vers notre bassin amont. Nous souhaitons :

- apparaître comme facteur de propositions et de réflexions d'avenir de qualité,

- mieux nous intégrer dans notre milieu, en rencontrant des associations, des organisations ou des acteurs individuels préoccupés d'écologie ou de croissance durable.

Le principe a été de retenir quelques thèmes forts pour le territoire, concernant également la Commune de Labeaume. Claude GUARY et Yann CALLOT sont en charge de cette action.

Le programme prévisionnel, qui figure in extenso au sommaire du bulletin n°27, a été déroulé ainsi que les modalités d'organisation.

3.7 - Autres sujets

- Participation du bureau à de nombreuses réunions : rencontres citoyennes, présence régulière au C.M (sauf une seule fois...), réunion animation avec la mairie...
- Participation du bureau aux activités ou réunions d'autres associations (Dolmen et patrimoines, Jumelage et animation, Labeaume en musiques, CAUE, FRAPNA (C.Guary et O.Soulas délégués au CA)
- Suivi des autorisations d'urbanisme : sur un an (07/09 à 07/10),
7 permis de constructions neuves accordés : 2 hangars agricoles photovoltaïques, 4 maisons individuelles, 1 poste de relevage SEBA... Quelques permis d'amélioration et d'agrandissement, 5 ou 6 CU...La croissance se calme et reste inférieure au niveau prévu au PADD.

Durant la présentation du rapport du rapport d'activités, plusieurs points ont fait l'objet d'interventions de la part de membres de l'association :

- Paul CHEMETOV a calculé que le coût du stationnement pour un administré du plateau ne bénéficiant pas de la gratuité et venant se baigner régulièrement durant un mois de vacances reviendrait à 75 €... ! Sur trois mois cela fait plus de 220 euros...
- En ce qui concerne le séminaire développement durable, Paul CHEMETOV propose que soit demandé au conseiller municipal délégué à l'architecture (P.Flambeaux) d'intervenir sur l'architecture des maisons ardéchoises.
- Sur le SEBA et sa position, Lucienne BEAULIEU souligne que notre municipalité avait en son temps fait part au SEBA de son intention de demander à passer l'assainissement en régie, et elle pense que c'est à cause de cette position que le SEBA se refuse à intervenir sur la station ; Elle demande une intervention forte auprès du SEBA, dont elle dénonce la position.
- Jean Claude QUIQUERE s'interroge sur le bien fondé de la création pour le SPANC d'un service public chargé de vérifier les fosses septiques du domaine privé
- Claudine GUARY demande des précisions sur le SPANC et les coûts d'intervention. Le chiffre de 75 € pour la première visite a été décidé unilatéralement par le SEBA. Il est vrai que ce montant ne va pas faciliter les demandes d'intervention...
- Gérard MARRON, maire de Labeaume, demande à intervenir à 19 heures 15. Le président de séance lui demande de différer sa question jusqu'après le vote du quitus relatif au compte rendu d'activités, comme annoncé en début de séance, puisque nous sommes en assemblée générale. Le maire, attendu à 19 heures 30 pour d'autres activités, quitte la séance, accompagné de son adjoint, Jean Claude FIALON.

A l'issue de cette présentation, après mise aux voix, le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité et quitus est donné au Président et au Conseil d'Administration pour leur activité.

Lucienne BEAULIEU intervient pour faire part de son désaccord sur le refus de parole au maire. Plusieurs adhérents, ainsi que le Bureau, maintiennent que dans toute assemblée générale d'une association loi de 1901, la parole est donnée au public lorsqu'il y en a, après les votes, en fin d'AG (comme d'ailleurs lors des conseils municipaux) de façon à ce que les décisions soient prises par les seuls adhérents sur des critères associatifs.

Point 3 : Rapport financier

Jacques Allard, trésorier, présente alors le rapport financier qui fait apparaître pour l'exercice 2008/2009 un compte d'exploitation de 2792 euros en dépenses et de 2967 euros en recettes avec un excédent d'exploitation de 175 euros (Cf tableau ci-dessous). La trésorerie bénéficiaire a permis une légère augmentation des fonds propres qui s'élèvent à 4047 euros. Le stock de confitures est valorisé à hauteur de 270 euros.

Les comptes ont été audités par Guy JANDARD qui a donné son visa. L'examen des comptes ne suscitant pas de questions particulières, il est procédé au vote et les comptes sont approuvés à l'unanimité, à main levée. Quitus est donné au trésorier pour sa gestion 2009/2010.

Débit	€ TTC	Crédit	€ TTC
Partic. Rallye suisse	56,73	Adhésions (118)	1 240,00
Subvention Téléthon	50,00	Participation confitures	546,00
Denrées pour Confitures	301,50	Participation repas	885,00
Denrées pour Repas AG	819,64	Subvention SRBD rivière	253,83
Réceptions	87,59		
Frais postaux	57,08		
Frais de justice	200,00	Produits financiers (CE)	42,45
Nettoyage rivière	387,83		
Bulletin n°26	578,86		
Papeterie , photocopies	68,49		
Hébergement site Internet	57,35		
Cotisation Frapna	47,00		
Cotisation CAUE	80,00		
Total dépenses	2 792,07	Total produits	2 967,28
Résultat (excédent)	175,21		
Total général	2 967,28		2 967,28

Point 4 : Orientations 2010/2011

Il est bien difficile aujourd'hui de tracer un programme complet de nos actions pour l'an prochain...tout dépendra de la conjoncture, locale et nationale, et de la bonne volonté et de l'intérêt de nos adhérents...des risques que nous verrons se profiler pour notre environnement et notre cadre de vie...

Bien sûr , nous poursuivrons les activités engagées par le passé et nous examinerons avec attention toutes les actions que les adhérents proposeront ou signaleront

Nous vous proposons de réfléchir à quelques axes de travail prioritaires:

- La rivière
- L'eau et l'assainissement
- Les chemins
- La circulation et le stationnement
- L'architecture et l'urbanisme
- Le séminaire développement durable
-

La rivière:

- Poursuivre notre participation active au comité de pilotage de l'étude de contrat de rivière,
- Fournir des données et des questionnements indépendamment de tout intérêt ou de toute pression extérieure,
- Intervenir sur les points qui sont pour nous les plus sensibles ou les mieux connus : blocages fonciers, station d'épuration, qualité des eaux, plages
- Prendre contact avec le SAGE et l'Agence de bassin pour être associés aux réflexions à plus grande échelle (évolutions institutionnelles)

Le rallye canoë nettoyage de la rivière (3ème édition)

Objectif : poursuivre la sensibilisation des habitants de la commune et au-delà, du territoire à la nécessité de préserver notre rivière, organiser une journée de nettoyage des berges de la Beaume et faire participer les jeunes labeaumoises à une journée d'activités de plein air encadrée par les associations

Action : une descente de la rivière en canoë de Rosières à Peyroche, avec des arrêts sur toutes les plages accessibles pour ramasser les débris. L'encadrement sera assuré par des adultes volontaires aidés par un Breveté d'Etat. Canoës sponsorisés, pique nique et pot d'arrivée fournis par les associations

Budget : Environ 800 euros (subvention à 50%). Participations de principe acquises des associations labeaumoises et du SRBD. Journée gratuite pour les enfants de Labeaume de 6 à 16 ans. Participation adulte à définir.

Date envisagée: un samedi ou un dimanche de mai 2011 (modifiable en cas d'intempéries ou inondation).

Participants : nombre limité à 60 personnes pour des raisons de sécurité

L'eau et l'assainissement

Poursuivre nos interventions auprès de la commune, du SEBA, des autres collectivités et administrations afin que soit engagée au plus vite l'étude de la réalisation d'une nouvelle station d'épuration.

Faire préciser les conditions d'extension et de raccordement du réseau public d'assainissement.

Etudier les solutions possibles d'assainissement non collectif

Pousser l'étude du schéma général d'assainissement et analyser les conséquences sur l'évolution à long terme du PLU.
Enquêter sur les conditions d'alimentation en eau sur la commune: coupures, pertes, pression, travaux, etc.
Se rapprocher des usagers et des associations spécialisées pour mieux connaître les éléments d'évolution du prix de l'eau et les conditions de gestion à long terme (concession/gestion directe/fermage intéressé)

Les chemins

Poursuivre notre action en fonction des résultats de l'enquête publique
Poursuivre l'analyse et l'action sur les VC 9 et 26, éventuellement par un recours au T.A. ou T.I
Etudier ou faire étudier des chemins « non automobiles » destinés à la promenade piétonne ou cycliste, ou à l'accès à la rivière pour offrir une alternative à l'automobile, .
Travailler sur les conventions public/ privé pour maintenir l'ouverture des chemins .
Soutenir les efforts faits par les collectivités (chemins de grande randonnée à la Cde C, balisages et topo guides...)
Rechercher des solutions exemplaires dans la région ou à l'étranger.

La circulation et le stationnement (rappel des objectifs 2009/2010, hélas inchangés...)

Privilégier deux axes de réflexion et de travail :

1- La vitesse et la sécurité sur les deux grands axes gérés par le département et la Cde C, où la forte augmentation des nuisances a été signalée par tous les riverains ces dernières années

- Solutions à examiner et à proposer : évolution des contraintes statutaires, contrôle renforcé de la vitesse, mise en place de limitations, regroupement des sorties particulières, zone 30, ralentisseurs, interventions de police, notamment l'été, etc...

2- La maîtrise du stationnement au chef-lieu et dans ses environs: inutile de décliner à nouveau le problème et toutes ses conséquences.... Solutions à examiner et à proposer: redistribution des parkings, stationnement payant réel (gratuité garantie par badge pour les foyers fiscaux de Labeaume), pénalisation réelle des contrevenants, navettes etc...

Garder cependant à l'esprit que le problème du stationnement est limité à 6 semaines/an ..

Gestion des suites du séminaire sur le développement durable

En fonction du résultat du séminaire, édition d'un compte rendu du débat et des propositions.

Faire des propositions à la commune pour la mise en place d'un agenda 21.

Rechercher les pistes de développement durable adaptables à Labeaume.

Poursuivre contacts avec organismes et associations du Développement durable .

Artisanat et commerce au village (chantier à ouvrir ?)

Nous avons noté le risque à terme d'un développement incontrôlé des activités commerciales et artisanales sur le village, et l'avons signalé à la mairie.

Cette menace est constatée systématiquement dans tous les sites de village historique, avec son accompagnement : pression sur stationnement supplémentaire, bruits, image...

Il conviendrait d'analyser les risques physiques et fonciers et d'identifier les parcelles et /ou les volumes en R de C mutables. Nous proposons de monter une commission interne qui travaillerait sur les améliorations possibles du PLU, au niveau de la réglementation de ces sujets, de façon à anticiper révisions ou modifications de la zone UA (centre village), de proposer la mise en place d'un Plan directeur des services et commerces et le cas échéant, de déposer les recours gracieux ou contentieux qui se justifieraient. Les adhérents intéressés peuvent prendre contact avec le bureau.

Nous attendons par ailleurs des propositions des adhérents sur les autres sujets évoqués le plus souvent Paysage et affichage ? Lutte contre le bruit ? Protection spécifique des espèces menacées localement ? Autres...?

Les réunions intermédiaires

L'assemblée générale est pour nombre d'adhérents le seul moyen de contact et de débat dans l'année.

Cette année, l'organisation d'une réunion technique le 25/4 (orientation sur les problèmes d'assainissement et de la STEP compte tenu du contexte) a connu un relatif succès (25 participants).

Nous proposons d'organiser deux réunions de même type en 2010/2011 à la Toussaint 2010 et Pâques 2011.

Le contenu technique de ces réunions devra être déterminé en fonction des propositions des adhérents et des préoccupations du moment.

Point 6 : Budget 2010/2011

Ce programme prévisionnel se traduit par un projet de budget 2009/2010 d'un montant de 4000 euros, supérieur d'environ 1000 euros à celui de cette année. Les dépenses seraient affectées à 58 % aux activités (bulletins, éditions, site Internet, séminaire, rivière) et à 42 % pour le fonctionnement (renforcement de nos relations avec les autres associations, moyens d'information et d'intervention juridiques

Recettes

Cotisations adhérents (environ 130 adhérents)	1450
Produits dérivés	1000
Participation repas	850
Subventions sur actions	700
TOTAL	4000

En 2009/2010 nous n'avons sollicité qu'une légère subvention auprès du SRBD pour le nettoyage de la rivière. Nous devons le faire plus fortement en 2010/2011, à hauteur d'environ 700 euros si nous voulons donner un nouvel élan à nos activités, notamment pour les suites du séminaire sur le développement durable.

Dépenses

Fonctionnement	Cotisations autres associations	200
	Internet et frais postaux	200
	Papèterie, petit matériel	100
	Achats de denrées	1000
	Documentation et assistance	200
Actions	Séminaire Développement Durable	450
	Editions et suites séminaire	500
	Participation Rallye Rivière	400
	2 bulletins	800
	Subventions Autres Associations	150
TOTAL		4000

Le budget prévisionnel 2010/2011 est adopté à l'unanimité

Point 6 : Elections au Conseil d'administration.

Nicole DAUBENFELD (LAUDAT), administrateur élu en 2007 et donc renouvelable, se représente et est élue à l'unanimité. Les candidatures ayant été suscitées sur d'autres postes vacants au sein du CA (statutairement 12 postes), Pierre VERBEURE se présente et est élu à l'unanimité.

En questions diverses, notre ami Bernard Jardon signale une forte intéressante exposition, « Toutes les eaux » à la mairie de Rochedolombe.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale étant épuisé, Daniel ROCHETTE lève la séance à 20 heures 15 et convie l'ensemble des participants à partager le verre de l'amitié suivi d'un dîner préparé par nos chefs habituels sous la conduite de Guy JANDARD. Malgré la concurrence du concert de Galliano..., 56 convives y ont participé.